

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 ; ; six mois 14 ; ;
 ; ; un an 25 ; ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue Nain, 1.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées la veille de la publication.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

Les annonces et les abonnements sont reçus :
A LILLE : chez M. BÉGIN, libraire, rue de la Grande-Chaussée,
A PARIS : chez M. LAFITTE-BULLIÉ, 20, Rue de la Banque.

Elections des 23 et 24 mai

4^{me} CIRCONSCRIPTION

JULES BRAME

CANDIDAT LIBÉRAL

ROUBAIX, 15 MAI 1869.

Les Elections dans la quatrième circonscription du Nord.

Une animation presque inespérée règne en ce moment sur tous les points du pays. Elle nous montre que la France a secoué sa torpeur, que le réveil est enfin venu. Nous devons nous en féliciter, car l'expérience nous a prouvé ce que valait pour un peuple l'indifférence en matière politique, ce qu'il lui en coûtait de se désintéresser de ses propres affaires pour les abandonner sans garanties entre les mains d'un seul homme.

Le moment est arrivé où le peuple français va prononcer son verdict sur la politique suivie par ses gouvernants et l'on peut dire que le monde entier a les yeux fixés sur nous. Cet intérêt qui partout s'attache aux élections françaises témoigne suffisamment que, malgré les fautes commises en son nom, notre pays n'a rien perdu de son prestige, que la France est toujours la grande nation.

Puisque les étrangers se montrent à ce point attentifs à nos propres destinées, il serait honteux pour les Français d'y demeurer indifférents, et c'est avec une émotion patriotique que tous les bons citoyens suivent les péripéties du combat.

Entre les diverses circonscriptions qui divisent le pays, il en est une dont l'avenir, la prospérité, les intérêts moraux et matériels nous sont

particulièrement chers; entre toutes les candidatures qui surgissent sur tous les points, il en est une qui sollicite particulièrement notre attention: cette circonscription, c'est la 4^{me} circonscription du Nord; cette candidature, c'est celle de M. Jules Brame.

Occupons-nous donc de l'une et de l'autre.

Dans nos grands centres industriels, la question économique est posée en regard de la question politique. Les traités de commerce ont causé la ruine de beaucoup d'entre nous; ils ont arrêté pour longtemps l'essor de notre prospérité; en jetant la perturbation dans les conditions du travail, ils ont injustement frappé nos classes laborieuses. Il faut donc que les traités de commerce disparaissent ou du moins qu'ils soient modifiés dans un sens plus favorable à nos intérêts nationaux. Cette volonté, nous devons l'affirmer de nouveau et hautement dans les élections prochaines, en votant unanimement pour le candidat protectionniste qui sollicite nos suffrages.

M. Brame n'a pas de compétiteurs. L'Administration a eu le bon esprit de ne point engager une lutte où elle savait ne pouvoir triompher. Elle a fait en cela preuve d'un tact qui ne lui est pas habituel. Mais cette situation nous crée un écueil qu'il faut éviter: c'est l'indifférence, c'est l'abstention. Il est nécessaire que le représentant qui a si bien défendu la cause de l'Industrie, qui a pris une part si brillante aux assauts livrés aux traités de commerce, qui a été à la Chambre l'un des chefs de la fraction protectionniste, y retourne avec un nombre de suffrages tellement imposant qu'il n'y ait plus de doute possible sur les sentiments qui animent nos populations. Celui-là ferait donc acte de mauvais citoyen qui négligerait d'aller déposer son bulletin de vote

dans l'urne, sous prétexte que l'élection de M. Brame est assurée à l'avance. Nous le répétons: les élections des 23 et 24 mai doivent être, dans la 4^{me} circonscription du Nord, une manifestation énergique contre les traités de commerce, et pour cela, il faut qu'il y ait unanimité de la part des électeurs.

Les élections doivent aussi avoir pour nous une autre signification, et c'est ici que la question politique proprement dite trouve sa place.

Dans un pays libre, dans un pays où les représentants du pays jouissent de toutes leurs prérogatives légitimes, des traités de commerce aussi contraires aux intérêts nationaux que le sont ceux de 1860, n'auraient jamais été ni conclus ni adoptés. C'est donc le manque de libertés politiques, le manque de garanties constitutionnelles, qui a causé le mal dont nous souffrons aujourd'hui. Ce sont ces libertés et ces garanties que nous devons revendiquer par tous les moyens légaux. M. J. Brame l'a compris lorsqu'il s'est associé au vote mémorable qui amena la lettre du 19 janvier; il le comprend aujourd'hui en prenant le titre de candidat libéral. Il répond ainsi aux sentiments de l'immense majorité de nos concitoyens et nous l'en félicitons hautement.

Mais il faut que 30,000 suffrages viennent, dimanche prochain, accentuer l'attitude prise par notre candidat et lui prouver qu'il n'a pas démerité dans la confiance du pays.

J. REBOUX.

Les votes de M. Jules Brame pendant la législature de 1863-1869.

Nous l'avons déjà dit, le meilleur contrôle auquel on puisse soumettre les députés sortants, qui briguent de nouveau l'honneur de la représentation, c'est celui

de leur propres votes. Les opinions se discutent et sont insaisissables comme la pensée; les votes se constatent et se jugent brutalement, comme un fait.

Or, une législature se résume toujours en un petit nombre de ces votes décisifs qui sont la pierre de touche des caractères comme des opinions.

Aussi n'avons-nous pris qu'un petit nombre des questions débattues à la Chambre, celles qui touchent le plus d'hommes, dans leurs intérêts les plus directs et les plus chers.

Ainsi, l'expédition du Mexique, c'est-à-dire la guerre; les affaires de Danemark, d'Allemagne et d'Italie, c'est-à-dire la politique; la loi militaire, c'est-à-dire l'impôt du sang; la loi de sûreté générale, c'est-à-dire la liberté individuelle; les attributions départementales et municipales, c'est-à-dire la décentralisation et les communes; l'agriculture et les Travaux publics, c'est-à-dire les intérêts des campagnes; les libertés intérieures, c'est-à-dire les droits de tous les citoyens; l'amendement en faveur du pouvoir temporel du pape, c'est-à-dire la liberté religieuse.

De plus, comme les grandes questions se représentent sans cesse, nous avons dû, sous peine de longueur et de redites, choisir sur chacune, un seul scrutin; non pas le dernier en date, mais le plus important.

En effet, il est dans toute question un moment critique, un point saillant, où les opinions et les tendances de chacun prennent une netteté et une importance particulières. C'est à ce moment, c'est à ce point de chaque question qu'il faut nous arrêter, pour prendre en quelque façon nos députés sur le fait; pour constater dans quel sens ils se sont décidés à l'heure solennelle, dans quelle voie ils nous ont engagés.

Ainsi, ce qu'il faut étudier et connaître, ce sont les actes et les tendances de ceux qui sollicitent de mener encore nos affaires.

Avant de nous abandonner à eux, c'est

un droit, c'est un devoir pour nous de songer à ce qu'ils ont voulu, à ce qu'ils ont laissé faire de nous; de songer surtout à ce qu'ils pourraient faire ou laisser faire encore.

Electeurs de la 4^{me} circonscription du Nord, avant de voter pour votre député, voyez comment votre député sortant, l'honorable M. J. Brame, qui se représente à vos suffrages, a voté pour vous.

C'est votre droit. Usez-en: vous êtes ses juges et voici son dossier:

1^o Amendement pour terminer l'expédition du Mexique (après la prise de Mexico.)

Pour la législature de 1863, le moment critique de l'expédition mexicaine a été 1864. Car en 1864 on pouvait encore arrêter les fautes et prévenir les catastrophes; et la Chambre nouvelle allait rendre sa première décision qui a entraîné les autres.

Voici l'amendement qu'un groupe assez nombreux de membres proposait au paragraphe 6 de l'Adresse: « En applaudissant au courage et à l'héroïque persévérance de ses soldats, la France se préoccupe des proportions et de la durée de l'expédition du Mexique;

« Elle désire vivement qu'une conclusion prochaine fasse cesser les sacrifices que cette expédition nous coûte, et prévienne les complications politiques dont elle pourrait devenir l'occasion. »

Certes, l'avis était sage, et le langage modéré.

Si la Chambre l'adoptait, que de malheurs étaient prévénus! Il lui suffisait de voter OUI.

Elle vota NON.

M. J. Brame vota oui avec 46 de ses collègues.

Que pouvaient 47 voix contre 199 ? (Vote du 23 janvier 1864.)

2^o Amendement réclamant l'abrogation de la loi de sûreté générale.

Prenez la discussion et le vote de 1864. Il s'agissait de se prononcer sur la loi, avant l'expiration d'une partie de ses dispositions renouvelables en 1865.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 16 MAI 1869.

VIOLETTE

(SUITE.)

M. de Kervélen, sérieux, attentif et attendri, garda le silence un moment. étonné et ému par les paroles de sa petite-fille. Sans parler, il considérait avec extase, avec amour, le beau visage timide et rayonnant, le front blanc avec sa couronne de cheveux noirs et de fleurs roses, toutes, toute la charmante et gracieuse personne de sa petite-fille, de sa Violette chérie, si blanche et si douce sous l'ombre de ces grands arbrès verts. Et véritablement, les dernières paroles de Violette avaient en elles-mêmes une puissance, un charme secret; à côté de cette image ravissante, elle évoquait une autre image: Lui, le pauvre père sans enfants, le vieillard trahi et abandonné, Violette ayant une sœur, il aurait eu deux filles. Deux chères et tendres créatures, deux anges comme celle-ci? Oh! ce n'eût point été de trop pour lui, adouci, peut-être pour lui faire oublier les amertumes, les angoisses et les déceptions d'une paternité fatale et d'une vieillesse isolée.

Tandis qu'en gardant le silence il révé-

chissait ainsi, une rougeur âpre et sombre, bientôt suivie d'un brusque mouvement des sourcils et d'un sourire amer, ne tarda pas à paraître sur son visage, et Violette qui, tremblante, craintive, le regardait constamment à travers ses longs cils baissés, put deviner clairement les pensées qui, en cet instant, se pressaient dans son âme. Sans doute, il se rappelait, à cette heure, que son fils Albert, le traître, le proscrit, avait eu aussi des enfants; peut-être se disait-il qu'un de ceux-là aurait pu être aussi la joie de sa solitude, la consolation de sa vieillesse; puis, tout aussitôt, il s'indignait contre lui-même, le rejetait cette pensée, se disant que cette race du traître ne pouvait être, comme lui, que perverse, odieuse et fatale, et qu'aucun des rejetons de cette branche flétrie ne devait pénétrer, ne devait fleurir dans l'ombre de sa maison. Et, devant tout ceci, Violette pâlit plus fort, et elle serra plus étroitement l'une contre l'autre, ses deux petites mains, qu'elle avait jointes comme pour une muette prière.

— Hélas! ma pauvre enfant, bien inutiles sont ces regrets, ces rêves, ces vœux: la Providence, le destin en ont autrement décidé. — reprit enfin le vieillard, qui paraissait devenir plus calme. — Tu n'as pas de frères, ni de sœur, ni de parents; pauvre, et moi, pauvre vieillard dédaigné, isolé, métré; je n'ai plus... je n'ai jamais eu, depuis bien longtemps, d'autre joie, d'autre espoir et d'autre famille que toi, ma douce, ma bonne, ma tendre petite-fille. Dieu a voulu que nous fussions seuls à nous soutenir, à nous aimer, et qu'en nous soutenant et nous aimant, nous ne fussions pas encore tout

à fait malheureux... Seulement, j'y songe: si le destin, chère enfant, n'a pas voulu t'envoyer une sœur, n'y aurait-il pas moyen de te trouver, du moins, une compagne, une amie... Une jeune fille aimable et douce, bien élevée et modeste, mais sans fortune, une orpheline peut-être, que nous engagerions à venir ici, à s'établir près de toi, et qui t'aimerait, chère enfant; car il n'est pas un des gens d'ici qui ne te vénère et ne t'aime.

— Oh! bon grand-père... en vérité... vous y avez pensé, vous seul? — s'écria, la jeune fille en se levant, vivement, cette fois avec une rougeur joyeuse, et en lui jetant les bras autour du cou avec un mouvement spontané, et en appuyant tendrement au bon vieux visage blanc du vieillard ses cheveux noirs lustrés, étoilés de fleurs roses. — Je voulais justement vous parler d'une... ancienne compagne, d'une aimable amie... Louise Mognier... qui est précisément... orpheline. Combien je serais heureuse si elle était ici, si elle parvenait à s'accoutumer, à se plaire avec nous, si vous surtout, mon bon et cher grand-père, vous pouviez consentir à repartir sur elle un peu de l'intérêt, de la bienveillante affection que vous ressentez pour tout ce qui m'est cher!...

Ma bonne petite Violette, n'est-ce que cela qu'il te faut? — interrompit le vieillard tout joyeux, souriant à son tour. Eh bien, ma chère enfant, écris à cette aimable demoiselle Louise, de demande-lui si elle veut partager notre logis soit ire et notre existence, de reclus. D'autre part, fournis-moi, pour ma propre tranquillité, quelques renseignements sur sa conduite, sa naissance, sa famille... — Oh! grand-père, tenez, M. le

curé la connaît justement, sa famille... Ne vous le rappelez-vous? Nous parlions tous deux de Louise l'autre jour, tandis que vous faisiez, avec M. Guy, cette longue et fameuse partie d'échecs... La conversation roulait précisément sur mes compagnes de convent, et quand j'ai prononcé, par hasard, le nom de Louise Mognier, M. le curé m'a interrompu pour me parler de son père, Louis Mognier avec lequel, jadis, il y avait fait une bonne et intime connaissance.

Violette parlait ainsi précipitamment, un peu confusément, son joli visage frais devenant toujours ému et plus pâle, et ses petits doigts nerveux tourmentant avec un embarras visible les légers panaches verts d'un rameau d'acacia qu'elle tenait à la main. Ces divers signes d'agitation, d'émotion subite et intense auraient bien pu paraître suspects à un observateur plus perspicace, surtout plus défiant que ne l'était le noble vieillard. Mais les tendresses enfantines de Violette étaient si réelles et si profondes, sa timidité si grande et si contenue en même temps, sur son joli visage mobile et facilement ému, la pâleur douce, les ombres roses se succédaient avec une si fréquente et si gracieuse rapidité, qu'il était, d'autre part, bien difficile de concevoir le moindre doute, le plus léger soupçon au sujet de tout ce qu'elle avait dit de son amie Louise. D'ailleurs, elle avait évoqué le souvenir d'une partie d'échecs bien longue, bien sérieuse, bien triomphante, durant laquelle le marquis de Kervélen, tout occupé du plan laborieux à l'aide duquel il avait vaincu son jeune et vaillant adversaire, n'avait prêté qu'une oreille des plus distraitement à la conversation du bon curé et

de sa chère petite-fille. Le nom de Louise avait donc pu être prononcé bien des fois sans que le vieillard l'entendit. Du discours légèrement embarrassé de Violette, M. de Kervélen ne tira donc qu'une conclusion, éminemment satisfaisante, c'est que le digne curé était incapable de s'attacher à des gens peu recommandables et que, par conséquent, rien ne pouvait s'opposer à ce que M^{lle} Louise Mognier vint s'établir au château, pour tenir compagnie à sa chère enfant.

— Eh! mignonne chérie, ne te trouble pas si fort, tu n'as pas qu'à me dire cela plus tôt, — s'écria-t-il d'une voix franche et joyeuse. Du moment où M. le curé connaît les parents de M^{lle} Louise, c'est tout ce que je demande. Je lui dirai un mot de cette affaire, et tout sera fini... Demain ou après-demain, tu écriras à ta chère compagne; tu lui diras qu'il y a, au manoir de Kervélen, un vieux papa qui ne souhaite rien tant que de te voir contente et qui, en conséquence, fera tous ses efforts pour qu'une aussi aimable personne se plaise également parmi nous.

Violette, à ces mots, se leva, encore pâle et tout émue: Merci, oh! merci — dit-elle. — Je serai si heureuse, grand-père... Oh! si vous saviez!...

Ici, ses lèvres tremblaient; elle se jeta dans ses bras et foudra en pleurs.

— Violette, ma mignonne, calme-toi — lui disait le vieillard en l'embrassant. — Comment, parce que tu es heureuse, tu pleures! A-t-on jamais vu une pareille sensitive!...

Hélas! que ferais-tu, pauvre petite, si tu n'avais pas, sous l'aile de ton vieux grand-père, un petit nid bien tranquille, bien abrité, où tu ne redoutes rien des